



Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Cotonou, le 2.5 SEPT 2018

Le Directeur Général

COMMUNIQUE RADIO

N° 3319 /DGDDI/DBP ^{12/03}

TELEVISE

Dans le cadre de l'amélioration continue de la satisfaction des usagers, en vue de faciliter la traversée de nos corridors, le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects invite tous les usagers de la route qui seraient victimes de tracasseries douanières à appeler le numéro vert ci-après :

✓ **91 13 13 13**

Il les invite par la même occasion à une franche collaboration lors des contrôles opérés par les Services de la Douane.

*Pour le Directeur Général & PO
l'Inspecteur Général des Services*


Ménagon AMOUSSOU.-

